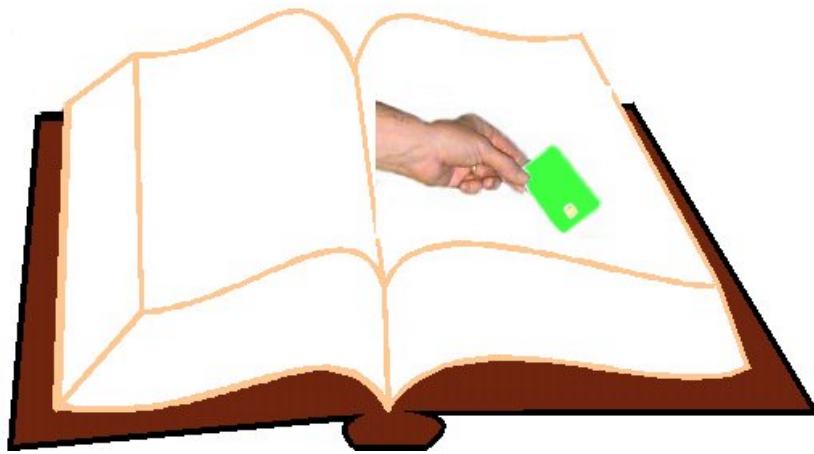


# GLOSSAIRE BILLETTIQUE



## MODIFICATIONS DU DOCUMENT

<b>Version</b>	<b>Date</b>	<b>Description de la modification</b>	<b>Auteur</b>
1.0	23/11/99	Création	A. Le Gall
1.1	09/12/99	Prise en compte des remarques UTP, RATP Ajout de définitions du GART	A. Le Gall

## Table des matières

1	PREAMBULE .....	97
2	RECAPITULATIF DES DEFINITIONS.....	98
3	TARIFICATION.....	101
4	SUPPORTS DE TITRES.....	106
5	EQUIPEMENTS .....	110
6	TRANSPORT / BILLETTIQUE .....	112
7	ACTEURS DU MONDE DES TRANSPORTS / BILLETTIQUE.....	118
8	PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES.....	121
9	MONETIQUE .....	122
	ANNEXE 1 : REFERENCES .....	123
	ANNEXE 2 : SUIVI DES MODIFICATIONS.....	124

# 1 PREAMBULE

## **Dictionnaire**

Recueil ordonné d'unités signifiantes de la langue qui donne des définitions, des informations sur les signes.

## **Glossaire**

[Dictionnaire](#) qui donne l'explication des mots anciens, spéciaux ou mal connus.

## **Lexique**

[Dictionnaire](#) succinct.

## 2 RECAPITULATIF DES DEFINITIONS

<a href="#">A.O.</a>	<a href="#">COLITRAH</a>
<a href="#">Abonné</a>	<a href="#">Compatibilité</a>
<a href="#">Abonnement</a>	<a href="#">Compensation (ou Contribution)</a>
<a href="#">Abonnement à la consommation</a>	<a href="#">Confidentialité</a>
<a href="#">Abonnement à la vente</a>	<a href="#">Contrat</a>
<a href="#">Activation</a>	<a href="#">Contrôleur</a>
<a href="#">AE</a>	<a href="#">COS</a>
<a href="#">Algorithme de sécurité</a>	<a href="#">Course</a>
<a href="#">Anonyme</a>	<a href="#">DAE ou TCDS</a>
<a href="#">API</a>	<a href="#">Déclarative</a>
<a href="#">Application</a>	<a href="#">Délégation de service public</a>
<a href="#">Billetterie</a>	<a href="#">Déplacement</a>
<a href="#">Billettique</a>	<a href="#">Desserte</a>
<a href="#">Calendrier</a>	<a href="#">Dictionnaire</a>
<a href="#">Carte</a>	<a href="#">Droit personnel</a>
<a href="#">Carte à logique câblée (ou carte à mémoire)</a>	<a href="#">DTT</a>
<a href="#">Carte à puce</a>	<a href="#">Éléments de données</a>
<a href="#">Carte hybride</a>	<a href="#">Émetteur de cartes</a>
<a href="#">Carte magnétique</a>	<a href="#">Empoche</a>
<a href="#">Carte sans contact</a>	<a href="#">Encarteur</a>
<a href="#">CCAG</a>	<a href="#">ENV 1545</a>
<a href="#">CCAP</a>	<a href="#">Équipementier</a>
<a href="#">CCTP</a>	<a href="#">Exploitant</a>
<a href="#">CD</a>	<a href="#">FNAUT</a>
<a href="#">CERTU</a>	<a href="#">Fondeur</a>
<a href="#">CETE</a>	<a href="#">Forfait</a>
<a href="#">Chaînage de service</a>	<a href="#">Forfait illimité</a>
<a href="#">Chaîne de déplacement</a>	<a href="#">Forfait limité</a>
<a href="#">Charte Billettique</a>	<a href="#">Format Edmonson</a>
<a href="#">CICO</a>	<a href="#">Format ISO</a>
<a href="#">Circuit intégré</a>	<a href="#">Frontière</a>
<a href="#">Clé de sécurité</a>	<a href="#">Gamme tarifaire</a>
<a href="#">Client</a>	<a href="#">GART</a>
<a href="#">Client potentiel</a>	<a href="#">Glissante</a>

[Glossaire](#)  
[GMAO](#)  
[Grille tarifaire à la consommation](#)  
[Grille tarifaire à la vente](#)  
[IHM](#)  
[Incitation tarifaire](#)  
[INRETS](#)  
[Instanciation](#)  
[Intégrateur](#)  
[Intégrité](#)  
[Intermodalité](#)  
[Interopérabilité](#)  
[Lexique](#)  
[Liste Blanche](#)  
[Liste Noire](#)  
[Loi tarifaire](#)  
[Lot d'Unités de service](#)  
[LOTI](#)  
[Mapping](#)  
[Masque](#)  
[Mobilité](#)  
[Mode de transport](#)  
[Monétique](#)  
[Monomodal/Multimodal](#)  
[Multimodalité](#)  
[Occasionnel](#)  
[Offre](#)  
[Offre de déplacement](#)  
[Papiétique](#)  
[PAQ](#)  
[Parc relais](#)  
[Partage modal](#)  
[PCC](#)  
[PDU](#)  
[Péage](#)  
[Péage main libre](#)  
[Personnalisation](#)  
[Personnalisée](#)  
[PIN](#)  
[PKO](#)  
[PME](#)  
[Point de contrôle](#)  
[Porteur](#)  
[Post-débit](#)  
[Post-paiement](#)  
[Pré-débit](#)  
[PREDIT](#)  
[Pré-paiement](#)  
[Pré-personnalisation](#)  
[Prestataire de transport](#)  
[Prix de base](#)  
[Prix de vente](#)  
[Produit alternatif](#)  
[Produit combiné](#)  
[Produit juxtaposé](#)  
[Produit pré-affecté](#)  
[Produit tarifaire](#)  
[Profil tarifaire](#)  
[PTU](#)  
[Puce](#)  
[Répartition](#)  
[Répartition à la consommation](#)  
[Répartition à la vente](#)  
[SAE](#)  
[SAM](#)  
[Schéma de sécurité](#)  
[Section](#)  
[Sécurité](#)  
[Service](#)  
[SFPMEI](#)  
[SIV](#)  
[Statut](#)  
[STP](#)  
[Support de titre](#)

<a href="#"><u>Système billettique</u></a>	<a href="#"><u>Titulaire</u></a>
<a href="#"><u>Système canalisé</u></a>	<a href="#"><u>TPE</u></a>
<a href="#"><u>Système fermé</u></a>	<a href="#"><u>TPU</u></a>
<a href="#"><u>Système multiservice-multiprestataire</u></a>	<a href="#"><u>TPV</u></a>
<a href="#"><u>Système ouvert</u></a>	<a href="#"><u>TPVS</u></a>
<a href="#"><u>Système semi-ouvert</u></a>	<a href="#"><u>Transfert modal</u></a>
<a href="#"><u>TAP Transport</u></a>	<a href="#"><u>Transporteur</u></a>
<a href="#"><u>Tarification Origine-Destination</u></a>	<a href="#"><u>Unité de service</u></a>
<a href="#"><u>Tarification plate</u></a>	<a href="#"><u>Usage</u></a>
<a href="#"><u>Tarification sectionnée</u></a>	<a href="#"><u>Usager</u></a>
<a href="#"><u>Tarification zonale</u></a>	<a href="#"><u>UTP</u></a>
<a href="#"><u>TC</u></a>	<a href="#"><u>Validation systématique</u></a>
<a href="#"><u>TCSP</u></a>	<a href="#"><u>Valideur</u></a>
<a href="#"><u>Téléprélèvement</u></a>	<a href="#"><u>Valideur mixte</u></a>
<a href="#"><u>Télé règlement</u></a>	<a href="#"><u>VE</u></a>
<a href="#"><u>Télibillettique</u></a>	<a href="#"><u>Vitesse commerciale</u></a>
<a href="#"><u>Télévalideur</u></a>	<a href="#"><u>Voyage</u></a>
<a href="#"><u>Titre de transport</u></a>	<a href="#"><u>Voyageur</u></a>
<a href="#"><u>Titre encodé</u></a>	<a href="#"><u>VPC</u></a>
<a href="#"><u>Titre pré-encodé</u></a>	<a href="#"><u>VT</u></a>

### 3 TARIFICATION

#### Abonné

Entité (personne, organisation) ayant acquis un [produit tarifaire](#) de type [abonnement](#) ou [forfait](#).

#### Abonnement

[Produit tarifaire](#) acheté par le client, ne donnant droit, à lui seul, à aucune consommation de [service](#). Il donne droit à des réductions lors de l'achat ou de la consommation d'un [service](#). Sa vente peut être conditionnée par le [profil tarifaire](#) du client.

#### Abonnement à la consommation

Acquisition du droit de ristourne sur un (mono) ou plusieurs (multi) [services](#) au moment de la vente permettant d'obtenir la réduction au moment de la consommation pour le ou les [services](#) concernés. Dans le cadre de la [multimodalité](#), le montant du droit acquis est ensuite réparti entre les [prestataires](#) au prorata des consommations constatées.

#### Abonnement à la vente

Acquisition d'un droit de réduction sur un (mono) ou plusieurs (multi) [services](#) au moment de la vente permettant d'obtenir la réduction au moment de l'achat d'un autre produit.

#### Calendaire

Type de période dont le début et la date extrême de validité sont associées aux jours du calendrier. (Par exemple un mois calendaire est un mois qui commence le 1<sup>er</sup> et se termine le 28, le 29, le 30 ou le 31). A opposer à une période [glissante](#).

#### Chaînage de service

Possibilité donnée à l'[usager](#) d'accéder à un deuxième [service](#) consécutif au premier emprunté. Une réduction peut être alors accordée sur le deuxième [service](#) consommé suivant des règles de correspondance.

#### Compensation (ou Contribution)

Rémunération accordée à un [prestataire](#) par son [autorité organisatrice](#).

#### Contrat

Accord entre le [client](#) et le(s) [exploitant](#)(s) donnant droit au premier d'utiliser le(s) [service](#)(s) du(des) second(s) selon certaines conditions d'usage faisant partie des caractéristiques du [contrat](#).

#### Droit personnel

Droit à une réduction sur le prix d'un [produit tarifaire](#) accordée par rapport au [profil](#) de l'utilisateur.



## **Forfait**

[Produit tarifaire](#) permettant un nombre limité ou illimité de consommations sur un (mono) ou plusieurs (multi) [services](#), sur une période donnée ([calendaire](#) ou [glissante](#)). Sa vente peut être conditionnée par un [profil](#) du [client](#).

### **Forfait illimité**

Les forfaits illimités permettent un nombre illimité de consommations sur un [service](#) (forfait illimité "mono service") ou plusieurs [services](#) (forfait illimité "multiservices") sur une période donnée ([calendaire](#) ou [glissante](#)).

### **Forfait limité**

Les forfaits limités permettent un nombre limité de consommations sur un [service](#) (forfait limité "mono service") ou plusieurs [services](#) (forfait limité "multiservices") sur une période donnée ([calendaire](#) ou [glissante](#)).

## **Gamme tarifaire**

Ensemble des [produits tarifaires](#) d'un système avec les conditions d'attribution et d'utilisation associées.

## **Glissante**

Type de période dont le début peut être choisi indépendamment du calendrier et qui se caractérise par un nombre de jours. Une période glissante de un mois pourra être valable du 10 Mai au 9 Juin par exemple. A opposer à une période [calendaire](#).

## **Grille tarifaire à la consommation**

Extrait de la [gamme tarifaire](#) orienté sur les conditions d'utilisation et de consommation de chaque [produit tarifaire](#). Elle est utilisée par les équipements de validation/consommation.

## **Grille tarifaire à la vente**

Extrait de la [gamme tarifaire](#) orienté sur les conditions de vente de chaque [produit tarifaire](#). Elle est utilisée par les équipements de vente.

## **Incitation tarifaire**

Avantage de prix consenti pour l'achat d'un [produit juxtaposé](#).

## **Loi tarifaire**

Ensemble des règles permettant de déterminer, pour tout [profil](#), le tarif applicable à toute consommation de transport.

## Lot d'Unités de service

Il représente un achat/rechargement d'une quantité [d'unités de service](#). La quantité peut être libre (donc à préciser) ou pré-définie (donc à sélectionner parmi une liste de choix). Le fait d'acheter par lot peut donner une réduction globale par rapport à n fois une unité.

## Occasionnel

Entité (personne, organisation) n'ayant pas une fréquentation assidue des transports en commun. A opposer avec un [usager abonné](#), il utilise plutôt des [produits tarifaires](#) de type [unité de service](#) ou [lot d'unité de service](#).

## Offre de déplacement

Ensemble des [services](#) mis à la disposition des [usagers](#) par les [prestataires](#) dans les domaines : transport public, stationnement, autoroutier, location des vélos, ...

## Prix de base

Prix de référence pour la vente d'un [produit tarifaire](#).

## Prix de vente

Coût pour l'[usager](#) d'une utilisation d'un [service](#) après application d'éventuelles réductions liées à un [profil tarifaire](#).

## Produit alternatif

[Produit tarifaire](#) utilisable indifféremment sur plusieurs [services](#) mono ou multi-exploitants dans le cadre d'un même trajet.

## Produit juxtaposé

[Produit tarifaire multimodal](#) résultant du [chaînage](#) de produits tarifaires monomodaux.

## Produit combiné

[Produit juxtaposé](#) pour lequel un avantage de prix a été consenti.

## Produit pré-affecté

[Produit tarifaire](#) affecté dès la vente à un [service](#) et un [prestataire](#) ou à plusieurs services et plusieurs prestataires ; le montant de la vente d'un produit pré-affecté peut donc être directement associé à un prestataire ou à un groupe de prestataires.

## Produit tarifaire

Droit à consommer un [service](#) ou moyen de payer un service ou droit à réduction sur le prix d'un autre produit ou sur le prix d'un service dans un contexte Déplacement. Les caractéristiques du produit tarifaire dépendent de celles du [contrat](#) liant l'exploitant et le client.

## **Profil tarifaire**

[Droit personnel](#) accordé par un(des) [exploitant\(s\)](#), une(des) [AO](#) ou des services communs à un [client](#) qui justifie de certains [statuts](#). Ce droit personnel permet de déterminer le tarif applicable et les contributions des divers financeurs du système de transport.

## **Répartition**

Ensemble de règles permettant, entre [prestataires](#), une répartition des recettes liées aux ventes des produits [multimodaux](#) ou une répartition du manque à gagner dans le cas de [chaînage de services](#).

## **Répartition à la consommation**

Répartition financière basée, pour chaque [prestataire](#), sur des données réelles d'utilisation (consommation) de produits [multimodaux](#) ou de [chaînage de services](#).

## **Répartition à la vente**

Répartition financière basée, pour chaque [prestataire](#), sur des données réelles de vente de produits [multimodaux](#).

## **Section**

Unité de découpage d'un [déplacement](#).

## **Statut**

Caractéristiques intrinsèques d'une entité (personne ou société) à un moment donné. Ces caractéristiques peuvent, seules ou associées à d'autres caractéristiques, donner droit à bénéficier d'un [profil tarifaire](#). Par exemple un statut d'un client est son âge, il peut lui donner droit à bénéficier du profil tarifaire "12-25 ans" d'un exploitant.

## **Tarifification Origine-Destination**

Système soumettant le prix des [services](#) à un point origine et un point destination (point de montée et point de descente).

## **Tarifification plate**

Système dans lequel le prix des [services](#) n'est pas conditionné par des notions géographiques en dehors de la définition du périmètre d'application de la tarification.

## **Tarifification sectionnée**

Système soumettant le prix des [services](#) au nombre de sections parcourues lors d'un [déplacement](#).

## **Tarifification zonale**

Système soumettant le prix des [services](#) à la zone origine et la zone destination (on parle de zone concentrique et de zone en « nid d'abeille »).

### **Unité de service**

Une unité permet la consommation d'un [service](#) donné. En général, il n'existe pas de date de validité sur ce type de produit.

## 4 SUPPORTS DE TITRES

### Activation

Procédé qui donne à la carte les capacités opérationnelles demandées par le [titulaire](#) de la [carte](#).

### Algorithme de sécurité

Principe de fonctionnement du programme qui effectue le contrôle des [clés de sécurité](#).

### Anonyme

Une [carte](#) anonyme est une carte qui n'est pas liée à un [titulaire](#) identifié, elle est cessible.

### API

Interface de programmation d'application : interface entre la [carte](#) et des application de haut niveau.

### Application

Ensemble de mécanismes situé dans la [carte à puce](#) et/ou en dehors de celle-ci, gérant des paramètres de sécurité, fichiers, données et protocoles. *Définition en cours de consolidation.*

### Carte

Média utilisé pour transporter des informations. *Définition en cours de consolidation.*

### Carte à logique câblée (ou carte à mémoire)

Forme la plus simple de la [carte à puce](#), toutes les données importantes de la carte sont stockées dans la mémoire. Il s'agit par exemple des cartes téléphoniques.

### Carte à puce

Carte possédant une puce électronique sur laquelle sont inscrites les données. Ces cartes peuvent être plus ou moins intelligentes (les possibilités vont de la simple gestion de compteur de jetons jusqu'à l'exécution de programmes). L'interface utilisée peut être à contact et/ou sans contact.

Si on la compare à une [carte magnétique](#), elle offre des avantages en terme de capacité de stockage et de protection des données.

### Carte hybride

Appellation regroupant trois technologies de cartes : hybride, combinée, intégrée. [Carte à puce](#) associant les technologies « à contact » et « sans contact » pour faire communiquer la puce avec l'extérieur.

### Carte magnétique

[Carte](#) possédant une piste magnétique sur laquelle sont inscrites des données non applicatives.

### **Carte sans contact**

[Carte](#) à [circuit intégré](#) qui permet à l'énergie de passer entre la carte et le périphérique d'interface sans utiliser de contact physique. A la place, sont utilisées les technologies d'induction ou de transmission haute fréquence

### **CD**

Carte Déplacement.

### **Circuit intégré**

Composant électronique contenu sur une [puce](#), conçu pour exécuter des traitements et/ou des fonctions mémoire.

### **Clé de sécurité**

Code, en général secret, nécessaire pour effectuer une opération dans un système informatique sécurisé ou sur un support carte.

### **Confidentialité**

Prévention d'une communication non autorisée d'information.

### **COS**

Chip Operating System. Programme de base implanté sur une [carte à puce](#) lui permettant de fonctionner (calculs, mises en mémoire, échanges avec l'extérieur).

### **Déclarative**

Une [carte](#) déclarative est une carte non cessible, liée à un [titulaire](#) qui n'est pas obligé de justifier de son identité.

### **Eléments de données**

En référence aux informations décrites dans la norme [ENV 1545](#).

### **ENV 1545**

Norme définissant les formats de données, les [éléments de données](#) et les structures de données pour les éléments de données généraux et les éléments de données relatifs au paiement du transport destinées aux applications de transport terrestre utilisant des cartes d'identification.

### **Format Edmonson**

Format de [support de titre](#) (de type cartes souples et minces : TFC) de dimensions 66x30 mm.

Il existe plusieurs dimensions pour les cartes souples et minces définies dans la norme EN 753-1 :

TFC.0 : 66x30 mm

TFC.1 : 85x54 mm

TFC.2 : 105x74 mm

TFC.3 : 125x88 mm

TFC.4 : 120x54 mm

TFC.5 : 187 ou 203x83 mm

### **Format ISO**

Format de [support de titre](#) dont les dimensions sont identiques à celle d'une [carte à puce](#).

La norme ISO 7816-1 définit plusieurs dimensions du format ISO :

ID-1 (longueur : 85,60 mm, largeur : 54,00 mm (53,98 mm), épaisseur : 0,76 mm)

ID-2 (longueur : 105,00 mm, largeur : 74,00 mm, épaisseur : 0,76 mm)

ID-3 (longueur : 125,00 mm, largeur : 88,00 mm, épaisseur : 0,76 mm).

Le format le plus communément utilisé est le ID-1.

### **Instanciation**

Choix des [éléments de données](#) utilisés dans une [carte](#) pour un [système billettique](#) donné.

### **Intégrité**

Prévention d'une modification non autorisée d'information.

### **Mapping**

I.e. Topologie. Définition du classement des informations enregistrées en mémoire en fonction de leur nature, usage et mode de protection.

### **Masque**

Ensemble de modes opératoires programmés par le constructeur et qui détermine son utilisation principale.

### **Personnalisation**

Opération consistant à inscrire sur (graphiquement) ou dans (électroniquement) la [carte déplacement](#) des données relatives au [titulaire](#) ou à l'utilisation de la carte.

### **Personnalisée**

Une [carte](#) personnalisée est une carte liée à un [titulaire](#) qui a prouvé son identité et justifié ses [statuts](#).

## **Pré-personnalisation**

Opération effectuée par le fournisseur de carte qui consiste à fixer certains éléments de la structure de la carte ([mapping](#), codes secrets, ...) et/ou des éléments graphiques. Ces éléments ne dépendent pas des caractéristiques d'un [titulaire](#).

## **PIN**

Personal Identification Number. Il s'agit d'un code secret personnel permettant de s'identifier.

## **Puce**

Petit carré d'un matériaux fin et semi-conducteur comme le silicium qui a été traité pour avoir un ensemble spécifique de caractéristiques électriques comme les circuits, la mémoire et/ou des éléments logiques.

## **SAM**

(Security Access Module ) module d'accès sécurité.

## **Schéma de sécurité**

Ensemble des procédures techniques et organisationnelles régissant la sécurité d'un système informatique sensible. C'est l'ensemble de ces procédures et leur cohérence qui garantit la sécurité du système.

## **Sécurité**

C'est la combinaison de [confidentialité](#), [intégrité](#) et disponibilité.



## 5 EQUIPEMENTS

### **DAE ou TCDS**

Distributeur Automatique d'Empoche ou Terminal Cash Deposit System.

Unité de dépôt de recette et de retrait de tickets [pré-encodés](#) réservés aux conducteurs effectuant de la vente dans leur véhicule.

### **GMAO**

Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur.

### **IHM**

Interface Homme Machine

### **PCC**

Poste de Commande Centralisé.

### **SAE**

Système d'Aide à l'Exploitation.

### **SIV**

Système d'Information Voyageurs.

### **Télévalideur**

[Valideur](#) acceptant la validation à distance selon les technologies infrarouge, inductive ou hyperfréquence.

### **TPE**

Terminal de Paiement Electronique (lecteur de cartes bancaires).

### **TPV**

Terminal Point de Vente : équipement permettant entre autre la vente de [produits tarifaires](#).

### **TPVS**

[TPV](#) Simplifié

### **Valideur**

Equipement permettant au minimum le contrôle du droit d'usage d'un [service](#).

**Valideur mixte**

Valideur acceptant la validation via les supports magnétiques ou papier et sans contact.

## 6 TRANSPORT / BILLETTIQUE

### **Billetterie**

"Ensemble des opérations relatives à l'émission et à la délivrance des [titres de transport](#)" (Définition du dictionnaire Robert 98). Dans le contexte Transport, terme faisant référence à un système antérieur au [système billettique](#).

Généralement, depuis l'invention du terme "[billettique](#)", la billetterie désigne aussi l'ensemble des [supports de titres](#) de transport.

### **Billettique**

Ensemble des procédés et outils de gestion des [contrats](#) liant les producteurs [d'offre de déplacement](#), les financeurs et les utilisateurs de cette offre dans lequel les billets papier ont été remplacés par des supports de technologie plus avancée (carte à puce, magnétique, ...).

Ensemble des dispositifs utilisant l'informatique et l'électronique dans les titres représentatifs d'une prestation de service (ici de transport).

### **Check in / Check out (CICO)**

Principe de la validation d'un titre en entrée et en sortie, souvent associé au post-débit.

### **Compatibilité**

Se dit de systèmes ayant des caractéristiques techniques suffisamment proches pour être exploités simultanément.

### **Course**

Trajet constitué d'une suite d'arrêts identifiés, parcours à un horaire donné, entre deux terminus d'une même ligne de bus.

### **Chaîne de déplacement**

Ensemble de [déplacements](#) réalisés pour des motifs différents sans revenir au domicile.

### **Délégation de Service Public**

Contrat par lequel les pouvoirs publics cèdent à une entreprise privée l'exploitation d'un service public.

### **Déplacement**

Ensemble de [voyages](#) consécutifs (éventuellement réduit à un) effectués entre un lieu origine et une destination sans autre interruption(s) que celle(s) nécessité(e)s par les [frontières](#). Un aller-retour vaut deux déplacements.

### **Desserte**

Circulation commerciale de transports de passagers sur un réseau suivant les horaires et les parcours publiés.

### **Empoche**

Avance de billetterie fournie au personnels de vente d'une valeur prédéterminée selon le point de vente. Elle doit être maintenue constante en [titres](#) et/ou en espèces, chèques, CB.

### **Frontière**

Séparation matérielle ou immatérielle, pour le [voyageur](#), entre deux [voyages](#).

### **Intermodalité**

Utilisation de plusieurs [modes de transport](#) au cours d'un même [déplacement](#) (bus puis métro par exemple).

### **Interopérabilité**

Coexistence transparente de différents systèmes [billettiques](#).

L'interopérabilité permet à des [supports de titres](#), ou des [produits tarifaires](#) de réseaux différents ou à des supports de titre de technologies successives sur un même réseau d'être utilisés sur un réseau sans que les équipements billettiques subissent d'importantes modifications logicielles et matérielles.

### **Liste Blanche**

Par opposition à [Liste Noire](#), fichier contenant tous les identifiants des éléments (carte agents, produits) habilités à subir ou effectuer certains traitements.

### **Liste Noire**

Fichier contenant tous les identifiants des éléments ([carte](#), [client](#), équipement, produit) pour lesquels a été identifiée une irrégularité vis à vis de l'accès au système de transport et que l'on veut détecter dans le réseau de transport.

### **LOTI**

Loi d'Orientation des Transports Intérieurs, votée en 1982 ; depuis les collectivités territoriales ont la responsabilité de l'organisation des transports publics locaux. Le rôle de l'Etat est donc incitateur est régulateur ; il doit orienter les différentes politiques transport au niveau national.

### **Mobilité**

Désigne l'ensemble des [déplacements](#) réalisés au cours de la journée.

### **Mode de transport**

Dans le cadre de la billetterie, il peut s'agir de transport ferré, de bus, de tramway, ...

**Monomodal/Multimodal**

Caractéristique indiquant si un voyage est composé d'un seul [mode de transport](#) de [l'offre de déplacement](#) ou de plusieurs.

**Multimodalité**

Utilisation de plusieurs [modes de transport](#) mais pas au cours d'un même [déplacement](#) (dans ce cas on parle d'[intermodalité](#)).

**Offre**

Nombre de kilomètres parcourus par les véhicules de transport public par nombre d'habitants desservis.

**Papiétique**

Système de gestion des [contrats](#) de déplacement, liant les producteurs [d'offre de déplacement](#) aux utilisateurs de cette offre, entièrement basé sur des [supports de titre](#) papier ou carton sans intelligence de stockage et de traitement de données.

**Parc relais**

Parking créé dans les gares de chemin de fer ou les stations de transport public urbain, pour favoriser [l'intermodalité](#).

**Partage modal**

Répartition des [déplacements](#) entre les différents moyens de transport : voiture, transports collectifs, deux-roues, marche.

**PDU**

Plan de Déplacements Urbains : document d'orientation qui définit, à long terme, une stratégie d'agglomération cohérente avec un schéma directeur.

**Péage**

Ensemble des procédés et outils permettant de vendre le droit d'usage, de contrôler l'usage de ce droit et de traiter les données concernant cet usage. La notion de péage est incluse dans [l'équipement de validation](#).

**Péage main libre**

Péage dans lequel le contrôle de la consommation du produit transport s'effectue sans acte volontaire du voyageur.

**PKO**

"Places-Kilomètres Offertes" : nombre de places offertes rapportées au total des kilomètres.

**Point de contrôle**

Etape dans le chemin d'un [usager](#) à laquelle un contrôle du droit d'usage est effectuée. Cette étape peut être matérialisée par un [équipement de validation](#).

**Post-débit**

Modalité où un débit sur le [support de titres](#) peut intervenir à la sortie du [service](#).

**Post-paiement**

Modalité où le paiement du [service](#) intervient après l'utilisation de celui-ci.

**Pré-débit**

Modalité où le débit sur le [support de titres](#) intervient à l'entrée du [service](#).

**Pré-paiement**

Modalité où le paiement du [service](#) intervient avant l'utilisation de celui-ci.

**PTU**

Périmètre de Transport Urbain : zone où [l'Autorité Organisatrice](#) de transport urbain exerce la compétence transport.

**Service**

Prestation du producteur [d'offre de déplacement](#) proposée aux [clients](#).

**Support de titre**

Support pouvant être de diverses technologies (papier, magnétique, à puce, ...) et hébergeant des [produits tarifaires](#).

**Système billettique**

Mise en œuvre du concept de [billettique](#) dans une organisation de Transport.

**Système canalisé**

Système ouvert dans un contexte routier (bus et autocar).

**Système fermé**

Système de [péage](#) où les [voyageurs](#) ont un [point de contrôle](#) obligé à chaque franchissement des [frontières](#) d'entrée et de sortie. Ces points de contrôle peuvent comporter une barrière physique.

### **Système multiservice-multiprestataire**

Permet le paiement de plusieurs [services](#) et le paiement chez plusieurs [prestataires](#) (on parle de monoservice-monoprestataire, multiservice-monoprestataire, multiservice-multiprestataire).

### **Système ouvert**

Système de [péage](#) dont les [frontières](#) sont libres de [point de contrôle](#).

### **Système semi-ouvert**

Système de [péage](#) où les [voyageurs](#) ont, au moins, un [point de contrôle](#) obligé.

### **TC**

Transport en commun.

### **TCSP**

Transport Collectif en Site Propre.

### **Télébillettique**

[Billettique](#) sans contact, c'est à dire dans laquelle les informations transmises entre la partie du système de [péage](#) directement liée au réseau et celle directement liée à [l'utilisateur](#) ne nécessitent pas l'établissement d'un contact physique entre ces deux entités.

### **Télépaiement**

Le télépaiement correspond à l'achat d'un [titre de transport](#) en débitant un compte chez l'[exploitant](#), éventuellement alimenté par un compte bancaire.

### **Téléprélèvement**

Le téléprélèvement correspond à un paiement périodique d'un [titre de transport](#) par prélèvement, comme un titre annuel ou mensuel avec renouvellement non pas automatique mais déclenché (par exemple, par le passage à un valideur).

### **Titre de transport**

Matérialisation du [contrat](#) liant le [voyageur](#) au [transporteur](#).

### **Titre encodé**

[Support de titre](#) de transport, hébergeant un ou plusieurs [produit\(s\) tarifaire\(s\)](#), élaboré au cours du processus de vente à l'[utilisateur](#).

### **Titre pré-encodé**

[Support de titre](#) de transport, hébergeant un ou plusieurs [produit\(s\) tarifaire\(s\)](#), élaboré en dehors du processus de vente à l'[usager](#).

### **Transfert modal**

Report régulier d'un [mode](#) sur un autre pour effectuer un [déplacement](#), de la voiture vers le transport public par exemple.

### **Usage**

Nombre de [voyages](#) par nombre d'habitants desservis.

### **Validation systématique**

Organisation de [l'offre de déplacement](#) obligeant les [clients](#) à valider à chaque utilisation d'un [service](#).

### **Vitesse commerciale**

Vitesse moyenne d'une ligne de transport public, y compris les arrêts aux stations.

### **Voyage**

Sous-ensemble d'un [déplacement](#) effectué avec le même "véhicule" transport.

### **VPC**

Vente par correspondance.

Il s'agit de la fourniture de [produits tarifaires](#) (création d'un support ou rechargement) sans obligation de déplacement sur un site de vente, avec encaissement de la vente éventuellement en différé.

### **VT**

Versement Transport. Il est versé par les employeurs installés dans le [périmètre de transport urbain](#), en relation avec leur masse salariale.



## 7 ACTEURS DU MONDE DES TRANSPORTS / BILLETTIQUE

### A.O.

Autorité Organisatrice de transport public : c'est le nom de la collectivité territoriale (commune ou Etablissement Public de Coopération Intercommunale) dans l'exercice de sa compétence transport. Elle définit la politique de transport (le niveau de l'offre, de son financement, de la qualité de service, du choix des investissements, de la tarification, ...) puis choisit après appel d'offre une société exploitante qui mettra en œuvre cette politique au jour le jour.

### CERTU

Centre d'Etudes sur les Réseaux, les Transports, l'Urbanisme et les constructions publiques.

### CETE

Centre d'Etudes Techniques de l'Equipement.

### Charte Billettique

Charte adoptée le 13/05/98 par les principaux acteurs du monde du transport ([GART](#), [STP](#), [UTP](#), [DTT](#)) engageant les signataires à mettre en place un dispositif destiné à faciliter la coopération entre les [autorités organisatrices](#) et les [exploitants](#) de transports publics, et leurs relations avec les entreprises industrielles et de service.

### Client

[Usager](#) cible d'une démarche commerciale.

### Client potentiel

Non-[usager](#), cible d'une démarche commerciale.

### COLITRAH

Comité de liaison pour les transports des personnes handicapés

### Contrôleur

Personne employée par un [transporteur](#) pour vérifier les [titres de transport](#) des [clients](#).

### DTT

Direction des Transports Terrestres au ministère des transports.

### Emetteur de cartes

Organisme mettant en circulation des cartes de transport.

**Encarteur**

Intègre les [puces](#) dans le plastique des cartes [format ISO](#), les pourvoit d'un [COS](#), ainsi que des fonctionnalités particulières en fonction de la nature de l'application à laquelle est destinée la [carte](#). Il participe à la [pré-personnalisation](#) de la carte ainsi qu'au routage vers les [exploitants émetteurs](#).

**Équipementier (ou ensemblier)**

Fournisseur de matériel.

**Exploitant**

Entreprise de service responsable de l'exploitation d'un système de transport en commun (par exemple la SNCF, la RATP, une société d'autobus, ...)

**Fondeur**

Conçoit et réalise les [puces](#), ou micro contrôleurs.

**FNAUT**

Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports.

**GART**

Groupement des Autorités Responsables de Transport ([Autorités Organisatrices](#)).

**INRETS**

Institut National De Recherche sur les Transports et leur Sécurité.

**Intégrateur**

Met en place des systèmes complets incluant [carte](#) et matériel nécessaire à son utilisation (logiciel, [valideur](#), encodeur,...).

**Porteur**

Détenteur d'un [support de titre](#).

**PREDIT**

Programme de Soutien à la Recherche et au Développement dans les Transports Terrestres pour la période 1996-2000. Son objectif est de développer des transports plus propres, assurant une meilleure sécurité, et de promouvoir la création de grands réseaux de transports au niveau européen.

**Prestataire de transport**

Organisation publique ou privée mettant à disposition des [services](#) appartenant à [l'offre de déplacement](#).

**STP**

Syndicat des Transports Parisiens : c'est l'[Autorité Organisatrice](#) de l'agglomération parisienne.

**TAP Transport**

Telematics Applications Programme : programme de recherche européen sur les applications télématiques dans le domaine du transport.

**Titulaire**

Personne qui détient légitimement un [support de titre](#) qui lui a été émis.

**TPU**

Transports Publics Urbains.

**Transporteur**

[Exploitant](#) d'un système de transport en commun.

**Usager**

Personne possédant un contrat de transport valide.

**UTP**

Union des Transports Publics ([Exploitants](#)).

**Voyageur**

[Usager](#) ayant acquitté son droit d'usage.

## **8 PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES**

### **AE**

Acte d'Engagement

### **CCAG**

Cahier des Clauses Administratives Générales

### **CCAP**

Cahier des Clauses Administratives Particulières

### **CCTP**

Cahier des Clauses Techniques Particulières.

### **PAQ**

Plan d'Assurance Qualité. Ce document est spécifique à un projet.

## 9 MONETIQUE

### **Monétique**

Ensemble des procédés de paiement électroniques (Cartes Bancaires, Chèques, [PME](#)) et des systèmes de gestion associés.

### **PME**

Porte-monnaie électronique géré par le monde bancaire et pouvant être hébergé sur une carte déplacement.

### **SFPMEI**

Société Financière du [Porte Monnaie Electronique](#) Interbancaire.

### **VE**

Valeur Electronique.

## ANNEXE 1 : REFERENCES

- Giesecke & Devrient Ltd. , 1999. Chipcard glossary
- Commission de normalisation "billettique appliquée aux transports", CNEVT/CN02, 1994. Lexique Billettique appliquée au transport
- Glossary, <http://www.eurosmart.com/gloss.htm>
- Lexique des transports publics, <http://www.gart.org/tpf-lex.htm>

Avec la collaboration de :

- D. Froneck, Topcard Monétique
- G. de Chantérac, SNCF
- Y. Yollant, Transdev
- D. Ménigault, RATP

## ANNEXE 2 : SUIVI DES MODIFICATIONS

### V1.0 → V1.1

*Convention : les définitions modifiées sont suivies des responsables de la modification*

AO	GART	Post-paiement	RATP
Billetterie	RATP	PREDIT	GART
Billettique	RATP	Pré-paiement	RATP
Chaîne de déplacement	GART	Prix de base	RATP
Client potentiel	RATP	Prix de vente	
Délégation de service Public	GART	Produit alternatif	RATP
Déplacement	GART - RATP	Produit combiné	RATP
Dictionnaire		Profil tarifaire	UTP - RATP
FNAUT	GART	Répartition à la consommation	RATP
Format Edmonson	RATP	Répartition	RATP
Frontière	RATP	Section	
Gamme tarifaire	RATP	Support de titre	RATP
Glissante	RATP	Système fermé	RATP
Glossaire		Système ouvert	RATP
Incitation tarifaire	RATP	Système semi-ouvert	RATP
INRETS	GART	Tarifcation sectionnée	RATP
Intermodalité	UTP - GART	Titre encodé	RATP
Interopérabilité	RATP	Titre pré-encodé	RATP
Lexique		Titre	RATP
Lot d'unités	RATP	Titulaire	RATP
LOTI	GART	TPU	GART
Mobilité	GART	TPV	RATP
Multimodalité	UTP - GART	Transfert Modal	GART
Occasionnel	RATP	Unité de service	RATP
Offre	GART	Usage	GART
Parc relais	GART	Valideur mixte	RATP
Partage modal	GART	Vitesse Commerciale	GART
Péage main libre	RATP	Voyage	GART - RATP
Porteur	RATP	VPC	RATP
Post-débit	RATP	VT	GART